

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	40	40

Date de la convocation
18 mai 2021

Numéro de la délibération
21-11

Objet de la Délibération

Demande de subvention pour
l'animation et la gestion
du GAL 2021



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le 4 juin 2021
Et publication ou notification
Le 4 juin 2021

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS LOIRE BEAUCE
(RUE DU GENERAL LUCAS - 45130 SAINT AY)

L'an deux mille vingt-et-un, le premier juin à dix-huit heures,
Le Comité Syndical, dûment convoqué le dix-huit mai deux mille vingt-et-un, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Gidéum de Gidy sous la présidence de Monsieur Frédéric CUIILLERIER.

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE

Olivier BAILLON (Boulay-les-Barres), Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournois), Miriane BONHOMMET (Sougy), Jean-Michel BORDIER (Ruan), Sylvie SYLVERE (Suppléante de Thierry BRACQUEMOND, Huêtre), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (Gémigny), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Eric DAVID (Sougy), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Bertrand GUILLON (Boulay-les-Barres), Sylvain HODEAU (St-Péravy-la-Colombe), Claude PELLETIER (Suppléant de Hubert JOLLIET, Chevilly), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu MARTEAU (Trinay), Jean-Noël PAILLET (Suppléant de Denis PELLE, St-Péravy-la-Colombe), Martial SAVOURÉ-LEJEUNE (Cercottes).

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE

Roger BAUNÉ (Saint-Laurent-des-Bois), Anita BENIER (Baccon), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Christian ROUBALAY (Suppléant d'Odile BRET, Beauce-la-Romaine), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Alain CHAMPENOIS (Suppléant de Gérard CORGNAC, Cléry-St-André), Frédéric CUIILLERIER (Saint-Ay), Patrick ECHEGUT (Baule), Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Grégory GONET (Messas), Bertrand HAUCHECORNE (Mareau-aux-Prés), Anna LAMBOUL (Lailly-en-Val), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Pauline MARTIN (Meung-sur-Loire), Florence NAIZOT (Beaugency), Arnold NEUHAUS (Villermain), Yohan CHESNEAU (Suppléant de Solange VALLEE, Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Epieds-en-Beauce).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Véronique MERCIER (Gidy).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Gabriel PINSARD (Cléry-Saint-André).

Ainsi que : Benoît PERDEREAU (Maire de Gidy).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la convention du 21 juillet 2016 signée avec la Région Centre Val de Loire, l'ASP et le GAL Loire Beauce pour la mise en œuvre du programme LEADER,

Vu le renouvellement des délégués du comité syndical et l'élection du Président lors de la réunion du 8 septembre 2020,

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	40	40

Date de la convocation
18 mai 2021

Numéro de la délibération
21-11

Objet de la Délibération

Demande de subvention pour
l'animation et la gestion
du GAL 2021



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Le

Considérant la fiche action consacrée à l'animation et au fonctionnement du GAL Loire Beauce ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président ;

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

- D'affecter la chargée de mission LEADER à 0,8 ETP à l'animation et la gestion du programme LEADER 2014 – 2020, étendu à 2022, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021,
- D'affecter l'assistante de direction/comptable à 0,16 ETP à la gestion du programme LEADER 2014 – 2020, étendu à 2022, du 1^{er} septembre au 31 décembre 2021,
- De solliciter les subventions auprès de l'Europe au titre du dispositif 19.4 du programme LEADER 2014 - 2020, étendu à 2022, pour l'animation et le fonctionnement du programme, au taux maximum,
- D'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,
Le Président du
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce

Frédéric CUILLERIER